Nations Unies

S/PV.7909



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7909e séance

Jeudi 30 mars 2017, à 10 heures
New York

Président :	M. Rycroft	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Fernández Revollo
	Chine	M. Zhang Dianbin
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Sénégal	M. Ciss
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité (S/2107/244)

17-08457 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité (S/2017/244)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/244, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. O'Brien.

M. O'Brien (*parle en anglais*) : Le conflit syrien est entré dans sa septième année, et nous avons tous été témoins de l'une des plus grandes crises humanitaires et de protection causées par l'homme au monde. Des centaines de milliers de personnes ont trouvé la mort et des millions d'autres ont été blessées. Près de 5 millions de personnes ont fui et sont aujourd'hui des réfugiés. Des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre ont été commis maintes et maintes fois encore par toutes les parties, comme l'a attesté la Commission d'enquête au début de ce mois. En Syrie, il n'y a pas un homme, une femme ou un enfant de quelque milieu que ce soit qui n'ait pas été touché par l'horreur particulière de ce conflit prolongé particulièrement atroce. Les Syriens ont vu des pans immenses de leur pays historique et fier réduits en cendres. Les fondements de la vie civile ont été progressivement détruits, tels que des boulangeries, des postes d'eau, des hôpitaux, des écoles et des lieux de culte.

Les parties qui se réunissent cette semaine à Genève – et celles qui sont autour de cette table aujourd'hui – comprennent assurément la responsabilité énorme qui pèse sur leurs épaules pour ce qui est de mettre fin à ce cauchemar syrien après des années d'intransigeance politique. Je ne saurais trop insister sur l'ampleur des enjeux. Les Syriens ont besoin de voir une amélioration tangible dans leur vie quotidienne, parce que, pour dire les choses franchement, ce sont eux qui ont payé le prix le fort dans ce conflit. J'espère, et c'est l'espoir de tout travailleur humanitaire, que le processus politique actuel aboutira, et nous appuyons pleinement le Secrétaire général, son Envoyé spécial, M. De Mistura, et son équipe.

Si nous reconnaissons à juste titre les efforts qui sont actuellement déployés sur le plan politique, nous ne pouvons oublier le fait que la violence continue de se manifester dans toute son horreur dans différentes régions du pays, même si elle a largement disparu de nos écrans de télévision depuis l'évacuation de l'est d'Alep. Les derniers mois ont, en effet, été parmi les pires qu'aient connus à ce jour les civils en Syrie. Et pour la Syrie, ce n'est pas peu dire. La poursuite de l'utilisation d'armes explosives et les opérations militaires en cours dans des villes et villages peuplés des provinces de Hama, Damas, Edleb, Alep, Deraa, Raqqa et Deïr el-Zor ont tué et blessé des centaines de civils ces dernières semaines et déplacé des dizaines de milliers d'autres. Des attaques contre des infrastructures civiles, telles que des installations médicales et des écoles – une caractéristique de la guerre en Syrie – continuent d'être signalées.

Je reste profondément préoccupé par la sécurité et la protection de plus de 400 000 civils en raison de la poursuite des opérations militaires dans la province de Raqqa. Nous continuons de recevoir des informations selon lesquelles les combats et les frappes aériennes continuent de tuer et de blesser des dizaines de civils et d'endommager des infrastructures civiles, notamment des écoles, des boulangeries, des marchés et des infrastructures d'approvisionnement en eau. Par exemple, le 21 mars, des frappes aériennes auraient touché l'école d'al-Badiya dans la ville d'al-Mansoura, qui se trouve dans la zone rurale de l'ouest de la province de Raqqa. Ces frappes auraient fait des dizaines de morts et de blessés parmi les personnes déplacées qui vivaient dans l'école. Le 22 mars, des frappes aériennes auraient touché une boulangerie et un marché local dans la zone d'al-Tabqa dans la province de Raqqa, faisant des dizaines de morts et de blessés parmi les civils. Et le 27 mars, un ingénieur et des techniciens, dont un volontaire du Croissant-Rouge arabe syrien, auraient été tués dans une attaque aérienne, alors qu'ils se trouvaient au barrage de Tabqa pour en évaluer l'état avant de procéder à des réparations et le stabiliser. Dans le même temps, des dizaines de milliers de personnes auraient

été déplacées à la suite de l'offensive qui a commencé en novembre 2016, et les partenaires humanitaires s'emploient à leur porter secours.

À mesure que les combats se déplacent vers des zones plus peuplées près de la ville de Raqqa, l'inquiétude concernant le sort des civils ne fera que croître. J'exhorte toutes les parties à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour protéger les civils et leur épargner les effets des hostilités comme l'exige – et non pas demande – le droit international humanitaire. L'ONU et ses partenaires sont prêts à renforcer leur aide par le biais de la modalité la plus appropriée, quelle qu'elle que soit, et ont prépositionné des stocks d'articles de secours dans plusieurs endroits afin de pouvoir intervenir rapidement à Raqqa, si l'accès leur est accordé. Mais l'expression clef ici, c'est « si l'accès leur est accordé ».

Ailleurs, les combats qui se sont déroulés dans les campagnes septentrionales de la province de Hama au cours de la semaine écoulée suscitent d'importantes préoccupations quant à la sécurité et la protection des civils. La fermeture des principaux axes routiers à Hama a restreint la circulation commerciale et civile. Un hôpital aurait été attaqué par voie aérienne dans la ville de Latmana, entraînant la mort d'un médecin et d'un patient. Jusqu'à 40 000 personnes auraient fui les zones touchées par les combats dans les zones rurales du nord de la province de Hama pour se réfugier dans des localités de Hama, Edleb, Homs, Tartous et Lattaquié où l'ONU et ses partenaires leur sont venus en aide. Une partie de ces personnes déplacées courent le risque d'être à nouveau déplacées étant donné que de violents combats se poursuivent et que les lignes de front restent mouvantes.

Dans la capitale, Damas, les dizaines de personnes tuées ou blessées par deux explosions qui visaient Bab al-Saghir, où s'étaient rendus de nombreux pèlerins à la mi-mars, nous ont rappelé de terrible manière que les groupes terroristes extrémistes sont prêts à s'attaquer sans discernement aux civils. D'autres explosions du même type ont pris pour cible un palais de justice et un restaurant. La dernière quinzaine a également été marquée par l'intensification des bombardements des groupes armés non étatiques sur les endroits peuplés de Damas, notamment Bab Touma, Roukn el-Din et la place Abbasin, ou de nombreux civils ont été tués ou blessés au cours des deux dernières semaines, ce qui a abouti à la fermeture temporaire des écoles de certains quartiers.

Les centaines de milliers de civils retenus dans les zones assiégées demeurent en permanence confrontés à des menaces graves, voire atroces. Je reste extrêmement préoccupé par la détérioration de la situation humanitaire et des conditions de sécurité dans les régions assiégées de la Ghouta orientale, dans le Rif-Damas, où quelque 400 000 personnes sont prises au piège par les forces gouvernementales. Au cours du mois écoulé, nous avons reçu d'autres informations faisant état de morts et de blessés parmi les civils à cause de bombardements aériens et de tirs d'artillerie nourris visant l'enclave assiégée et les zones adjacentes de Barzé, Qaboun et Harasta-ouest. Environ 27 000 personnes ont été déplacées par les combats, dont quelque 17 000 dans la Ghouta orientale et 10 000 à Tell, dans la province de Rif-Damas. D'autres encore sont susceptibles de s'enfuir dans les jours à venir si les combats se poursuivent.

D'après l'Organisation mondiale de la Santé, les trois hôpitaux publics et 17 centres de santé publics de la Ghouta orientale sont hors-service et hors d'atteinte par la population, sachant que plusieurs d'entre eux auraient été détruits par des frappes aériennes; mais certaines installations seraient toujours opérationnelles dans d'autres endroits. Le nombre d'enfants souffrant de lésions traumatiques est alarmant; 30 % de tous les patients souffrant de blessures dues à la guerre sont des enfants de moins de 15 ans. Cela mérite d'être répété : 30 % de tous les patients souffrant de blessures dues à la guerre sont des enfants de moins de 15 ans. En outre, des patients seraient morts faute d'appareil de dialyse et une épidémie de rougeole se serait également déclarée. Depuis le 20 mars, les forces gouvernementales auraient empêché des camions commerciaux d'entrer dans la Ghouta orientale, ce qui a provoqué une forte hausse des prix des produits de base, et mis un frein au commerce informel.

Pour être tout à fait franc, ce durcissement du siège est une bombe à retardement pour les habitants de la Ghouta orientale. Il est impératif que l'ONU et nos partenaires se voient faciliter l'accès à cette enclave avant que la situation de ne se dégrade davantage. La dernière livraison d'aide humanitaire des Nations Unies effectuée dans une des zones assiégées de la Ghouta orientale a eu lieu en octobre 2016, il y a près de six mois, tandis que depuis juin 2016, rien n'a été acheminé dans d'autres zones. Les autorisations d'accès accordées récemment n'ont pas pu être appliquées du fait des conditions de sécurité et de l'absence de lettres de facilitation, même si le Croissant-Rouge arabe syrien a réussi à livrer une partie des fournitures médicales prévues dans le convoi du 9 mars – dont 250 trousses de dialyse, des vaccins et du lait pour bébé – à son antenne de

Douma. Cette livraison partielle a évidemment apporté un soulagement, mais elle est très loin de suffire face à l'ampleur et à la gravité des circonstances auxquelles sont confrontées les populations.

Je suis également avec une grande préoccupation la situation qui règne dans le quartier assiégé de Waar, à Homs, une communauté de dizaines de milliers de personnes où je me suis rendu en franchissant les lignes en 2015. Depuis novembre l'an dernier et jusqu'à ce mois-ci, les combats sporadiques, un accès limité aux fournitures commerciales et la pénurie croissante de produits de base font que les civils pris au piège sont dans une situation insupportable. Aucune livraison humanitaire interinstitutions des Nations Unies n'a eu lieu dans ce quartier assiégé depuis le 26 octobre 2016 et, comme je l'ai indiqué le mois dernier (voir S/PV.7888), un convoi prévu le 20 février a été contraint de rebrousser chemin en raison de l'insécurité. En l'occurrence, sur le chemin du retour, des camions ont été détournés, l'aide a été dérobée – même si elle a été pour partie recouvrée par la suite – et des chauffeurs ont été malmenés.

Nous croyons comprendre qu'un accord local a été signé entre le Gouvernement syrien et les groupes armés non étatiques à Waar au début de ce mois. Dans le cadre de cet accord, quelque 3 500 personnes – dont des combattants, leurs familles et des civils – ont été évacuées les 18 et 27 mars du quartier assiégé de Waar, à Homs, vers Jarablos, dans les faubourgs d'Alep. Il est entendu que d'autres évacuations auraient lieu toutes les semaines jusqu'à ce que le processus soit achevé. Toujours dans le cadre de cet accord, les forces gouvernementales ont rouvert une des routes reliant le quartier de Waar au reste de la ville d'Homs; des denrées alimentaires parviennent à présent sans entrave dans ce quartier, les prix ont chuté et l'électricité a également été rétablie.

L'ONU a également été informée d'un accord conclu entre les parties au conflit concernant l'évacuation des habitants des villes assiégées de Madaya et Zabadan, dans la province de Rif-Damas, et de Fouaa et Kafraya, à Edleb, c'est-à-dire les quatre villes couvertes par l'accord de cessez-le-feu. Cet accord prévoirait notamment la livraison d'une assistance humanitaire et une trêve de neuf mois couvrant les quatre villes et les zones méridionales de Damas et ses faubourgs. Nous suivons de près l'évolution de la situation, d'autant que pour les populations de chacune de ces quatre villes assiégées les besoins sont on ne peut plus aigus en matière d'aide humanitaire et de protection.

Que les choses soient claires. L'ONU n'a participé ni aux négociations de ces accords ni au processus d'évacuation de Waar, mais je me dois de souligner notre préoccupation au sujet de tels accords. Comme nous l'avons vu ailleurs, l'évacuation des zones assiégées fait généralement suite à des mois, voire des années, de siège militaire et d'offensive militaire implacables, à de graves restrictions imposées à la liberté de mouvement des civils et aux produits commerciaux et humanitaires, et à des conditions humanitaires effroyables implacables.

Tous les sièges constituent des violations manifestes et méprisantes des résolutions du Conseil. Tous les sièges doivent être levés immédiatement – point final. Toutefois, comme je l'ai déjà expliqué auparavant, il ne faut pas que cela passe par un quelconque accord de capitulation en conséquence duquel une zone serait décimée et certains groupes de la population civile seraient forcés au déplacement. Les civils doivent être évacués en toute sécurité, ils doivent être évacués volontairement et ils doivent être évacués vers un lieu qu'ils ont choisi. Il est impératif que les personnes déplacées à cause de ce type d'accord puissent regagner leurs foyers, volontairement, en toute sécurité et dans la dignité, dès que la situation le permettra. Les parties doivent garantir aux organisations humanitaires un accès sûr et sans entrave pour qu'elles puissent fournir une aide vitale aux personnes déplacées et aux personnes qui préfèrent rester, et identifier les menaces liées à la protection et y remédier.

Je voudrais maintenant aborder la question de l'accès. J'avais sincèrement espéré que, en faisant fond sur les progrès relatifs enregistrés l'an dernier, notamment les neuf premiers mois, 2017 serait l'année d'un changement marqué dans notre niveau d'accès humanitaire, en particulier aux zones assiégées et difficiles à atteindre. Le bilan au terme du premier trimestre est cependant que, à son niveau actuel, notre accès ne s'est pas amélioré par rapport à la même époque l'an dernier. Avec le plan arrêté pour les convois interinstitutions du mois de mars, nous espérions atteindre 787 500 personnes grâce à des convois routiers. Néanmoins, il n'a été initialement approuvé qu'à hauteur de 44 %, soit 348 200 personnes – le taux d'autorisation le plus faible depuis mars 2016, date à laquelle le processus de plan mensuel venait à peine d'être lancé –, même si ce taux est ensuite remonté à environ 74 % dans le courant de ce mois, lorsque de nouvelles autorisations concernant d'autres sites ont été reçues, suite à une implication intense de l'équipe des Nations Unies sur le terrain.

À l'heure où nous nous réunissons aujourd'hui, le mois est quasiment achevé, nous avons atteint quelque 200 000 personnes sur le nombre prévu par le plan. Ce chiffre tient compte des convois à destination d'environ 133 500 personnes vivant dans les zones difficiles à atteindre de Bloudan et de Ouadi Barada, dans le Rif-Damas, et de Talbissé dans la province de Homs. Il s'agit là de progrès modestes dus aux efforts extraordinaires déployés par l'équipe sur le terrain. Les seules zones assiégées que nos convois prévus au titre du plan ont pu atteindre sont les quatre villes couvertes par l'accord de cessez-le-feu, ainsi que Khan el-Chih, dans la zone rurale de Damas – livraison qui s'est achevée aujourd'hui. En outre, des largages sur Deir el-Zor, très coûteux et techniquement difficiles, se poursuivent pour près de 93 500 personnes, compte tenu de l'absence totale d'accès terrestre à toutes ces personnes assiégées par le soi-disant État islamique. Même à ce moment-là, différents articles médicaux se trouvant dans les convois arrivés à bon port aujourd'hui ont été saisis, et une fois arrivés à Madaya, l'une des quatre localités, nous n'avons pas pu distribuer toute l'aide acheminée à cause des tirs des milices implantées dans les alentours, qui ont causé la mort de plusieurs personnes.

Après d'âpres négociations menées par notre coordonnateur humanitaire et l'équipe du Bureau de la coordination des affaires humanitaires sur le terrain, un autre convoi devrait se diriger aujourd'hui vers la région difficile d'accès de Rastan, à Homs, pour venir en aide à 110 000 personnes, soit au total quelque 310 000 personnes comme le prévoit le plan, pour peu que le convoi arrive à destination. Plusieurs livraisons ayant eu lieu au cours de la semaine dernière, le rythme des convois s'accélère. Et je salue les efforts déployés 24 heures sur 24 par mes collègues humanitaires des Nations Unies, du Croissant-Rouge arabe syrien, du Comité international de la Croix-Rouge et d'autres partenaires humanitaires à Damas, qui, grâce à leur courage, rendent cela possible. Mais le fait est que pour chaque convoi qui arrive à destination, plusieurs autres n'ont pu se déployer durant ce mois en raison des problèmes administratifs récurrents et des retards dus au Gouvernement syrien. Dans le même temps, certains groupes armés non étatiques continuent de menacer les travailleurs humanitaires ou de refuser de coopérer avec eux. Et un accès durable des Nations Unies aux zones contrôlées par l'EIIL – comme certaines parties des provinces de Raqqa et de Deïr el-Zor – reste extrêmement limité.

Tandis que le nombre de convois ce mois indique un certain progrès par rapport aux mois précédents, il est indispensable que le Gouvernement accepte de prendre d'autres mesures pour simplifier les procédures bureaucratiques relatives à la préparation et au déploiement des convois interinstitutions. L'architecture bureaucratique actuelle est, au mieux, excessive et, au pire, délibérément destinée à empêcher les convois de se poursuivre. L'ONU continue de coopérer de bonne foi avec les autorités syriennes pour trouver le moyen d'améliorer le processus de convois interinstitutions. Dans ce cadre, l'équipe des Nations Unies a soumis un plan de convois interinstitutions de deux mois – avril et mai – en vue d'en faire bénéficier un million de personnes dans 28 endroits assiégés et difficiles d'accès. Il faut espérer que l'étalement de ce plan sur deux mois au lieu d'un nous donnera une marge de manœuvre suffisante pour faire en sorte que les approbations soient traduites en fournitures sur le terrain. À part les problèmes de sécurité réels, il n'y a aucune autre raison impérieuse qui empêcherait les convois de continuer durant cette période de deux mois.

Nous ferons le nécessaire pour cela, mais nous espérons que les autorités syriennes feront autant et qu'elles prendront les mesures requises. Cela signifie ne plus subordonner à de multiples lettres de facilitation la fourniture d'articles médicaux, agricoles, d'hygiène et d'assainissement et d'approvisionnement en eau, et que les lettres de facilitation doivent être signées dans les deux jours qui suivent la présentation des demandes par l'ONU. Cela signifie autoriser les livraisons sur la base de l'évaluation des besoins par l'ONU, ainsi que le chargement de matériel chirurgical et d'articles médicaux. Ce sont là des mesures simples, qui, si elles étaient prises immédiatement, auraient incontestablement des retombées bénéfiques sur la vie de civils qui souffrent dans de nombreuses régions de Syrie.

Dans le même temps, pour que les progrès se poursuivent, les membres du Conseil doivent continuer de nous fournir un appui et les membres de l'équipe spéciale du Groupe international de soutien pour la Syrie (GISS) chargée des questions humanitaires doivent faire ce qui est attendu d'eux, à savoir user individuellement et collectivement de leur influence auprès des parties. Bien que marginales, les avancées enregistrées l'année dernière et même celles enregistrées cette semaine prouvent bien que lorsqu'il est fait preuve de volonté politique suffisante, et lorsque nous œuvrons de concert pour le bien de l'humanité, il est vraiment possible

d'atteindre ceux qui ont désespérément besoin d'une aide pour survivre. Mais si nous voulons être honnêtes avec nous-mêmes et noircir la feuille de marque aujourd'hui, nous dirions que le GISS n'a en fait garanti aucun accès sécurisé aux zones assiégées et difficiles d'accès, ni à nous – personnel humanitaire – ni, d'une façon générale, aux Nations Unies. Les fois où nous avons pu atteindre ces personnes ont toujours été le résultat de négociations courageuses, persistantes et patientes de nos équipes sur le terrain, ou de l'utilisation d'un ou de deux canaux influents.

Toutes ces années de combat et de difficultés d'accès persistantes signifient que des millions de Syriens ont été forcés de vivre dans des conditions effroyables, souvent sans sécurité et sans produits de base indispensables à la vie. Quelque 13,5 millions de Syriens essayeront de trouver le sommeil cette nuit en ayant cruellement besoin d'aide. L'ampleur et l'acuité des besoins humanitaires ne montrent aucun signe de dissipation, et c'est pourquoi l'action humanitaire des Nations Unies et de ses partenaires reste plus cruciale que jamais. Malgré tous les obstacles rencontrés et les risques encourus, ils parviennent à s'acquitter avec courage d'une tâche vitale. Et ce sont ces travailleurs humanitaires courageux et déterminés qui ont permis la fourniture d'une aide à autant de personnes dans le besoin que possible. En 2016, quelque 6,8 millions de personnes en moyenne ont reçu une aide alimentaire, quelque 18 millions de procédures médicales ont été effectuées ou financées, 12 millions de traitements ont été fournis, 13 millions de personnes ont reçu des produits d'assainissement et d'hygiène et ont été approvisionnées en eau, et 3,4 millions d'enfants et de femmes enceintes et allaitantes ont bénéficié de services nutritionnels essentiels.

Je me dois de souligner que les Nations Unies et leurs partenaires, qui sont pour la plupart des collègues syriens courageux, vont continuer de se tenir aux côtés des Syriens pour fournir une aide à des millions de civils, qu'ils soient d'un bord ou d'un autre ou perçus comme tels, ou qu'ils ne soient d'aucun bord. Je salue la publication du *Plan d'aide humanitaire pour la Syrie pour 2017*, qui indique que les montants nécessaires pour l'application du plan d'aide, notamment pour sauver des vies, assurer une meilleure protection et renforcer la résilience des personnes, s'élèvent à 3,4 milliards de dollars. Je remercie sincèrement les bailleurs de fonds de leur appui permanent et leur demande respectueusement d'aller encore plus loin cette année afin que nous puissions continuer d'assurer une aide humanitaire cruciale aux civils partout dans le pays.

Tant qu'on n'aura pas réussi à rétablir la paix et à faire taire les armes complètement et de façon permanente, nous devrons encore une fois répondre aux besoins vitaux des Syriens dans l'immédiat et durant la période de relèvement, et ce, aussi longtemps qu'il le faudra au cours de ce conflit hideux qui est entré maintenant dans sa septième année. C'est pourquoi la réunion prévue à Bruxelles le 5 avril est si importante, car ce sera la réunion d'annonce de contributions de cette année pour les Syriens et pour leurs voisins dans la région. Elle fera fond sur l'approche stratégique adoptée avec succès à Londres l'année dernière, mais nous n'oublierons pas le fait que, tout comme les humanitaires, la communauté internationale et les bailleurs de fonds doivent aussi travailler d'arrache-pied.

En plus de tous les points que je viens de soulever ce matin, je voudrais terminer en faisant écho aux deux appels urgents lancés à toutes les parties par le Secrétaire général au début du mois. Premièrement, nous devons tirer parti au maximum du cessez-le-feu établi le 30 décembre 2016 par les garants des réunions d'Astana en le consolidant encore davantage par une véritable protection des civils et de l'infrastructure civile et en levant les obstacles et les entraves qui restent afin de veiller à ce que l'aide humanitaire continue d'affluer et de parvenir à ceux qui en ont besoin en Syrie. Deuxièmement, nous devons demander aux parties, et à tous ceux qui ont de l'influence sur elles, de s'efforcer de surmonter leurs divergences et d'œuvrer de concert pour mettre fin au conflit. C'est là le seul moyen de mettre un terme aux souffrances des hommes, des femmes et des enfants en Syrie. J'espère sincèrement que cette année sera celle où les parties au conflit, et ceux qui appuient leur action, retrouvent un sentiment d'humanité. Comme le Secrétaire général l'a dit, la paix en Syrie est un impératif pour les Syriens comme pour le monde, et cet impératif ne peut attendre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire des déclarations.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Au nom des corédacteurs, à savoir la Suède, l'Égypte et le Japon, je voudrais d'abord remercier le Secrétaire général adjoint, M. O'Brien, de son engagement résolu à maintenir la question des besoins humanitaires en Syrie à l'ordre du

jour de la communauté internationale. Je voudrais aussi rendre hommage à tous les travailleurs humanitaires sur le terrain.

Ce mois-ci, six années se seront écoulées depuis le début de la guerre en Syrie. Six années durant lesquelles la vie et la dignité des civils ont fait quotidiennement l'objet d'atteintes; six années durant lesquelles le Conseil n'a pas réussi à honorer ses obligations politiques et morales vis-à-vis du peuple syrien. L'ampleur de la crise humanitaire est telle qu'il est difficile de la mesurer pleinement. La Syrie a fait un saut de quatre décennies en arrière en matière de développement. Sept millions de Syriens ne savent pas d'où leur viendra leur prochain repas. Aujourd'hui, le nombre de réfugiés dans la région a passé le seuil des 5 millions.

Bien que les pourparlers menés sous l'égide des Nations Unies soient à leur cinquième cycle, et malgré le fait que le cessez-le-feu conclu à Astana est en vigueur depuis trois mois, aucun progrès durable n'a été enregistré en matière d'accès humanitaire. Il est inacceptable qu'on n'ait pu atteindre qu'une seule zone assiégée durant le mois de février. Cette semaine, toutefois, quatre convois interinstitutions ont été autorisés à acheminer leurs cargaisons, augmentant substantiellement le nombre de récipiendaires en mars, du moins dans les zones difficiles d'accès. Nous devons essayer de traduire cela en accès durable accru, en particulier aux zones assiégées. Nous attendons avec intérêt d'aborder les aspects plus techniques de ce processus avec les autres membres du Conseil dans le cadre des consultations qui vont suivre.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Nous remercions une fois de plus le Secrétaire général adjoint, M. Stephen O'Brien, des exposés qu'il présente au Conseil. Nous sommes également reconnaissants des efforts qu'il déploie aux côtés de son équipe, et saluons le courage dont continuent de faire preuve les milliers de travailleurs humanitaires sur le terrain, qui risquent chaque jour leur vie, comme cela a été à nouveau démontré. Nous leur rendons une nouvelle fois hommage.

L'ONU étant une organisation composée d'États, c'est toujours avant tout aux États que s'adressent nos demandes, et nous nous associons, par conséquent, à l'appel que M. Stephen O'Brien a récemment lancé aux autorités syriennes afin qu'elles collaborent pleinement et promptement pour garantir l'accès de l'aide humanitaire à toutes les zones dans lesquelles l'ONU est disposée ou prête à se rendre. En effet, le plus tragique dans le cas présent est que l'ONU dispose du matériel et du personnel nécessaires pour fournir une aide humanitaire, mais que, comme l'a indiqué M. O'Brien, l'accès lui est fermé du fait, dans le meilleur des cas, de retards bureaucratiques, et dans le pire des cas, de tentatives délibérées de le bloquer. Nous nous unissons donc à l'appel lancé aux autorités syriennes par Stephen O'Brien.

La situation n'a guère évolué depuis le mois dernier, et comme cela a été souligné, la guerre en Syrie est entrée dans sa septième année. Cette guerre est désormais plus longue que le dernier conflit mondial, la Seconde Guerre mondiale, et ne semble pas prête de toucher à sa fin. La situation s'est légèrement améliorée depuis l'entrée en vigueur l'année dernière du cessez-le-feu qui a offert un peu de répit à la population. Toutefois la violence continue de s'intensifier, les activités terroristes se poursuivent dans le contexte d'une violence totalement inhumaine, dont la population fait bien évidemment les frais puisqu'elle en est la cible privilégiée.

Daech et les autres groupes extrémistes conservent une énorme capacité de semer la désolation dans le pays. M. O'Brien nous a confirmé qu'un accord a récemment été conclu en vue d'évacuer les civils de plusieurs localités, notamment les quatre localités désignées, mais nous partageons sa préoccupation quant aux conditions dans lesquelles se déroulent ces évacuations. Elles doivent être volontaires, comme l'a souligné M. O'Brien, et les personnes évacuées doivent être emmenées vers des destinations de leur choix, avec la possibilité de rentrer chez elles lorsque les conditions le permettront.

Nous avons également pris note du fait que plusieurs des accords permettant ces évacuations sont le fruit d'une entente entre des parties, des États et des groupes qui étaient auparavant des ennemis jurés sur le terrain, mais qui sont néanmoins parvenus à s'entendre pour que les évacuations puissent avoir lieu. Cela montre qu'avec un peu de volonté politique, il est possible d'avancer. Nous espérons que des accords de ce type pourront être signés dans d'autres domaines que celui de l'action humanitaire afin de mettre un terme définitif à la violence et à la guerre en Syrie.

M. Arancibia Fernández (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Stephen O'Brien, de son exposé et approuvons pleinement la tâche qui lui a été confiée. Nous saisissons

également cette occasion pour remercier tous ceux qui tentent d'atténuer la souffrance de la population civile syrienne.

Six ans après le début de ce grave conflit, nous sommes horrifiés par la situation à laquelle demeure confronté le peuple syrien. Selon des données publiées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, que dirige M. O'Brien, 13,5 millions de personnes ont aujourd'hui besoin d'une aide humanitaire au beau milieu d'un conflit qui s'est déjà soldé par 6,3 millions de déplacés et qui rien que durant le mois de mars, comme l'a signalé M. O'Brien, a fait 84 000 nouveaux déplacés.

Nous sommes profondément préoccupés par le fait qu'en dépit du cessez-le-feu instauré par la résolution 2336 (2016), du 31 décembre 2016, les parties au conflit continuent de prendre pour cible la population et les infrastructures civiles. Nous sommes fermement convaincus que les accords conclus doivent être appliqués et respectés pour permettre à la population civile de rester en marge du conflit.

Nous sommes consternés par le fait que, selon le communiqué de presse publié par l'Organisation mondiale de la Santé le 15 mars, plus de la moitié des hôpitaux publics et des centres de soins primaires en Syrie sont fermés ou ne fonctionnent que partiellement, à capacité réduite, du fait des attaques aveugles commises contre les infrastructures médicales. Nous sommes préoccupés par le fait qu'en dépit du cessez-le-feu et des accords régionaux, les problèmes de sécurité en général, notamment les combats sporadiques, ont une incidence sur la capacité d'acheminer l'aide humanitaire aux populations qui en ont besoin.

De même, nous sommes préoccupés de constater que les forces de sécurité des parties impliquées continuent de retirer des articles de premiers secours, du matériel chirurgical et d'autres fournitures médicales des convois d'aide humanitaire, ce qui réduit considérablement le potentiel et l'efficacité de l'aide fournie aux populations qui en ont un besoin urgent.

Nous rappelons aux parties au conflit qu'elles doivent permettre un accès total et inconditionnel à l'assistance humanitaire déployée en Syrie. Nous les exhortons également à honorer leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et à ne pas entraver le déploiement des convois humanitaires afin que l'aide parvienne à ceux qui en ont besoin, qu'ils se trouvent dans des zones faciles ou difficiles d'accès. Nous sommes surpris que l'approbation et la mise en oeuvre des plans mensuels d'assistance humanitaire continuent de se heurter à des écueils administratifs, et nous appelons donc toutes les parties concernées à améliorer la coordination et la collaboration avec le Gouvernement syrien pour éviter que ces problèmes ne se reproduisent.

Nous déplorons le fait qu'en février, plus de 400 civils innocents, y compris des femmes et des enfants, ont été tués dans de lâches attaques commises par Daech ou dans le cadre d'opérations militaires menées par les forces déployées sur le terrain. Nous sommes convaincus que toute action pour lutter contre le terrorisme doit être menée en coordination avec le Gouvernement afin d'épargner les civils innocents, conformément aux dispositions des résolutions 2254 (2015) et 2336 (2016).

Dans ce contexte, nous saluons les efforts considérables que déploient le Gouvernement et le peuple syrien dans leur lutte contre Daech, qu'ils livrent en notre nom à tous. Nous condamnons énergiquement tous les actes de terrorisme, qui sont criminels et injustifiables, quels qu'en soient les motivations, le moment, le lieu et les auteurs. Nous réaffirmons la nécessité pour tous les États de lutter contre le terrorisme par tous les moyens, conformément à la Charte des Nations Unies et aux autres obligations découlant du droit international.

Enfin, nous réaffirmons que l'État plurinational de Bolivie est intimement convaincu que seul un processus politique inclusif, mené dans l'ordre et dirigé par le peuple syrien permettra de mettre un terme à ce conflit difficile. C'est pourquoi nous réitérons notre appui aux progrès accomplis aux réunions d'Astana et de Genève. Nous avons bon espoir que ces dialogues porteront leurs fruits.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus de noms inscrits sur la liste des orateurs. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 40.